

## Communiqué de presse

### **Assemblée générale BCV: les actionnaires approuvent toutes les propositions**

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la BCV s'est tenue aujourd'hui au Palais de Beaulieu à Lausanne. Elle a réuni 535 actionnaires, représentant 79% du capital. Ils ont accepté tous les points mis à l'ordre du jour, approuvant notamment l'augmentation de CHF 0,50 du dividende ordinaire, à CHF 4,30 par action. Le Groupe distribuera ainsi CHF 370 millions à ses actionnaires (date de détachement: 29 avril 2024; date de paiement: 2 mai 2024), dont CHF 248 millions au Canton de Vaud, actionnaire à hauteur de 67%.

Les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 2023 du Groupe BCV, qui se soldent par un bénéfice net de CHF 469 millions. Ils ont approuvé en tant que rapport sur les questions non financières le Rapport RSE de la Banque; ce dernier était soumis pour la première fois à leur approbation, conformément aux nouvelles dispositions du Code des obligations suisse (article 964c). Les actionnaires ont donné décharge pour l'exercice 2023 aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale et approuvé les rémunérations de ces derniers. Ils ont réélu au Conseil d'administration Jack G. N. Clemons pour un mandat de quatre ans et approuvé la révision de Statuts inscrite à l'ordre du jour.

**Lausanne, le 25 avril 2024**

Banque Cantonale Vaudoise, contacts:

Jean-Pascal Baechler, Porte-parole

Tél.: +41 21 212 22 51

Courriel: [jean-pascal.baechler@bcv.ch](mailto:jean-pascal.baechler@bcv.ch)

Grégory Duong, Relations investisseurs

Tél.: +41 21 212 20 71

Courriel: [gregory.duong@bcv.ch](mailto:gregory.duong@bcv.ch)